

FICHE DE POSTE A POURVOIR ANIMATEUR.TRICE AGRICOLE

Contexte

Le SmageAa est un syndicat mixte de bassin versant qui met en œuvre la GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, sur le bassin versant de l'Aa rivière et du marais audomarois.

En partenariat avec les intercommunalités du territoire, la Chambre d'Agriculture et les autres partenaires du bassin versant, le SmageAa engage le territoire dans une démarche de transition agricole pour l'eau avec le double objectif de préservation de la ressource et de prévention des inondations.

Le territoire est engagé dans des démarches de maîtrise des ruissellements et de l'érosion des sols depuis plus de 20 ans.

Mission

Elabore et met en œuvre des programmes de maîtrise des ruissellements et de l'érosion des sols sur les surfaces agricoles.

Développe et met en œuvre le plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce et le plan de gestion écologique des ouvrages structurants de prévention des crues. Contribue à la concertation avec la profession agricole, avec pour objectif la meilleure cohérence possible entre les objectifs du SmageAa et ceux du monde agricole (recherche du consensus), et une bonne compréhension des projets.

Nature du poste

Permanent / à temps plein (39 h/sem avec RTT)
Technicien.ne territorial.e

Lieu de travail

Esquerdes

Activités ou missions

L'animateur.trice fait partie du pôle technique du SmageAa.

D'une manière générale, les missions impliquent :

- Etre l'interlocuteur référent auprès des exploitants agricoles du territoire du SmageAa, et auprès des représentants de la profession agricole
- Effectuer des diagnostics hydrauliques de territoires ruraux,
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les projets d'animation agricole,
- Développer et participer au réseau de partenaires,
- Assurer la gestion administrative et budgétaire,
- Assurer une veille technique et réglementaire.

► Maîtrise des ruissellements sur les bassins versants agricoles

Assurer la conduite d'opérations de maîtrise des ruissellements agricoles

- o Planification, organisation, animation
- o Montage technique, administratif et financier des projets
- o Montage et suivi des marchés, animation des réunions de chantier
- o Relations avec les exploitants agricoles et autres acteurs
- o Veiller à la pérennité dans le temps des aménagements et mesures prises.

Mettre en œuvre le plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce

- o Planification, organisation, animation
- o Montage et suivi des marchés, animation des réunions de chantier

Recherche de solutions locales

- o Réaliser le diagnostic du sous-bassin versant
- o Evaluer les enjeux
- o Proposer et négocier un programme d'intervention
- o Mettre en œuvre le programme ou suivre cette mise en œuvre

Développement de nouvelles pratiques

- o Sur des sous-bassins versants ciblés, animer un collectif d'agriculteur pour développer les pratiques favorables à la maîtrise des ruissellements
- o Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des outils incitatifs

Assurer le suivi des procédures d'aménagement foncier, et d'autres démarches impliquant le territoire agricole du SmageAa.

► Gestion écologique des ouvrages structurants de prévention des crues

Elaborer, proposer, conduire et évaluer la mise en œuvre d'un projet de plan d'entretien écologique des digues et berges et de gestion écologique des terrains acquis non agricoles.

Elaborer, mettre en œuvre et évaluer les mesures compensatoires écologiques.
Répondre aux problématiques remontées par les acteurs locaux.

Avec les exploitants agricoles des sites, en particulier :

- Elaboration du ou des cahiers des charges et contrats avec les exploitants pour l'exploitation agricole après travaux (parcelles agricoles acquises)
- Suivi des repousses, suivi des coups d'eau, suivi de l'exploitation agricole des parcelles acquises, mise en œuvre des démarches d'indemnisation post-crue...

► Surveillance des ouvrages structurants

Contribue au suivi régulier des ouvrages. Surveillance de terrain, participation à la définition et aux mises à jour du protocole de surveillance.

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du SmageAa.

Rattachement hiérarchique

Responsable du pôle technique

Encadrement d'agent

Suite aux inondations exceptionnelles de l'hiver 2023/2024, la mission est doublée temporairement. Le recrutement d'un.e second.e animateur.trice agricole est en cours.

Relations extérieures

Relations multiples : exploitants et propriétaires, financeurs, élus, partenaires techniques, prestataires...

Conditions d'exercice

Rattaché à l'équipe PAPI
Travail en extérieur, en milieu rural.
Disponibilité, réunion le soir et nombreux déplacements.
Astreinte par roulement en période à risque d'inondation

Moyens matériels

Ordinateur, téléphone portable, véhicule selon disponibilité, matériel technique, PI si besoin

Connaissances et expériences souhaitées

Bac + 2/3 – formation dans le domaine agricole et aménagement du territoire
Expérience significative dans le domaine
Connaissance du domaine des collectivités territoriales et du monde institutionnel
Connaissances des procédures de marchés publics,
Bonne pratique des outils informatiques de bureautique et des logiciels SIG.
Connaître le vocabulaire et les usages locaux.
Gestes de premiers secours
Permis B indispensable

Aptitudes requises

Bonne sensibilité environnementale.
Capacité d'animation et qualité relationnelle.
Capacité à rendre compte. Capacités rédactionnelles.
Qualité d'organisation.
Capacité à analyser et synthétiser les informations techniques.
Capacités à transmettre des informations sous une forme appropriée
Capacité à s'adapter à de multiples interlocuteurs.

Début du contrat

1^{er} décembre 2024

Adresser votre candidature (CV + lettre de motivation)
à Vincent PRETRE vpretre@smageaa.fr

dès que possible

En savoir plus : www.smageaa.fr
